

**Séance du Conseil des communes de
Neuville-en-Ferrain, Tourcoing, Roubaix, Hem, Leers, Lys-lez-Lannoy**

29 avril 2019

Le 29 avril 2019, à 18h15, le Conseil des Communes,

Composé des élus des communes de Neuville-en-Ferrain, Tourcoing, Roubaix, Hem, Leers et Lys-lez-Lannoy,

Et en présence de représentants des communes de Wattrelos, Wasquehal, Forest-sur-Marque, Mouvaux, Roncq et Villeneuve d'Ascq,

S'est réuni à l'Hôtel de Ville de Roubaix, pour convenir d'une contribution commune en faveur du développement des infrastructures de transports collectifs structurants sur le versant Nord-est du territoire Métropolitain, à horizon 2035.

Le vœu a été adopté à la majorité.

Détail des votes :

201 votes en faveur du vœu, 5 abstentions. 0 contre.

Vœu en faveur d'une contribution des communes

de Neuville-en-Ferrain, Tourcoing, Roubaix, Hem, Leers, Lys-lez-Lannoy

dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports

Vu la délibération n°18 C 0983 prise par la Métropole européenne du Lille du 14 décembre 2018, lançant la concertation du SDIT ;

Considérant l'invitation de la MEL à échanger sur l'avenir des infrastructures de transports collectifs structurants sur le territoire métropolitain, et en particulier sur son versant Nord-Est, à échéance 2035 ;

Considérant l'urgence climatique et la volonté de nos communes de répondre à la demande de nos populations réclamant, à juste titre, des efforts sans précédent pour contribuer à la transition écologique et à nos changements de comportements en termes de déplacements ;

Considérant qu'il est nécessaire de nous projeter vers un horizon partagé, en prenant en compte l'évolution des modes de vie de nos concitoyens au regard des enjeux de mobilité, de transition énergétique et de qualité de vie, mais également de développement économique et d'accès à l'emploi ;

Considérant qu'à une Métropole multipolaire doit correspondre une offre de transports collectifs qui assure un maillage du territoire permettant de relier ces villes entre elles, via le développement de liaisons transversales ;

Considérant le caractère transfrontalier de l'agglomération Roubaix-Tourcoing, qu'illustrent les déplacements quotidiens de nombre de nos concitoyens amenés à franchir la frontière pour se former ou travailler, et qui implique d'articuler davantage le réseau métropolitain de transports en commun au réseau de nos voisins belges ;

Considérant que la congestion chronique du réseau de voiries structurant aux heures de pointe et les nuisances qui en découlent exigent la diversification de solutions efficaces de transport collectif pour notamment les trajets domicile-étude et domicile-travail ;

Considérant que le développement de transports collectifs structurants est un enjeu majeur de développement économique pour notre territoire, qui permettra de mieux desservir de nombreux pôles économiques, commerciaux, universitaires et équipements culturels, sportifs et de loisirs ;

Considérant la nécessité de configurer en conséquence un réseau d'infrastructures structurantes de transports fondées sur l'intermodalité et la complémentarité des modes de déplacements, pour offrir à nos concitoyens les solutions de mobilités les plus adaptées à leurs trajets quotidiens ;

Nous souhaitons apporter à la concertation du SDIT une contribution commune, qui témoigne de notre vision partagée des évolutions de notre territoire.

Il est proposé, le plus rapidement possible :

- De créer une ligne de tramway structurante reliant les communes du versant Nord-Est de la Métropole, de la promenade de Flandres à Neuville-en-Ferrain à Hem 4 Vents, en passant par la Gare de Tourcoing et Roubaix Eurotéléport ;
- D'aménager une infrastructure lourde (BHNS évoluant à terme en tramway pour accompagner la progression du nombre d'utilisateurs) en site propre le long de la RD700 mise à 2x2 voies, support d'un service cadencé et permettant une liaison rapide Leers – Hem 4 Vents – Métro de Villeneuve d'Ascq ;
- D'étendre la liaison structurante du tramway d'Eurotéléport vers la centralité de Wattlelos et d'affirmer la perspective d'une halte ferroviaire à hauteur de Wattlelos Sapin Vert ;
- De renforcer les connexions transfrontalières vers Menin, Mouscron et Tournai ;
- D'articuler cet ensemble à un environnement d'infrastructures et de services multimodaux comprenant :
 - le renforcement transversal du maillage territorial qui permettra de rejoindre les arrêts situés le long du futur tramway ou des lignes expresses par le biais du réseau de bus, de navettes autonomes ou d'un réseau de pistes cyclables y compris sécurisées
 - la réalisation, le long de la RD 700, des aménagements facilitant l'accès et l'usage de la LHNS (de type parking relais, parc vélos, pistes cyclables, aires de covoiturages...) vers les pôles d'activités de Villeneuve d'Ascq,
 - le doublement des fréquences TER en Gare de Roubaix et Tourcoing aux heures de pointe, soit un cadencement au quart d'heure
 - la 2e phase d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la Gare de Tourcoing côté Sud, optimisant les accès tous modes depuis Wattlelos et Roubaix
 - les extensions du tramway « Mongy » de Tourcoing Centre vers la Gare de Tourcoing,

En effet, le développement de ce système de transports collectifs structurants présente plusieurs avantages importants pour nos concitoyens :

- La desserte de 11 communes – représentant environ 300 000 habitants - parmi les plus denses de la Métropole et du Département,
- Le raccordement transversal des communes du Val de Marque au centre commercial de Leers-Lys, au parc d'activités de Roubaix Est de Leers, Lys-lez-Lannoy et Toufflers, des Quatre Vents à Hem, aux pôles d'activités économiques, commerciaux, universitaires, sportifs et culturels de Tourcoing, Roubaix et Villeneuve d'Ascq,
- Le raccordement de nombreux quartiers à la Gare de Tourcoing, 2^{ème} gare SNCF de la Métropole après celle de Lille Flandres/Euralille, et au 2^{ème} pôle multimodal de la Métropole, Roubaix Eurotéléport
- La desserte de l'écoquartier et site d'excellence métropolitain de l'Union
- La desserte de 6 quartiers en mutation, directement impactés par le nouveau projet de renouvellement urbain métropolitain.

C'est la raison pour laquelle nous demandons à la Métropole Européenne de Lille, lors du Conseil métropolitain du 28 juin 2019, de faire figurer ces infrastructures et niveaux de service comme prioritaires dans le Schéma Directeur des Infrastructures de Transport, et d'engager dès à présent les études nécessaires et de programmer les financements nécessaires, en intégrant notamment une réflexion sur la gratuité partielle, occasionnelle ou totale des services de transports collectifs et en ayant une ambition forte pour des modes de transports innovants et les plus respectueux possible de l'environnement et du cadre de vie.

Les membres du Conseil des communes ont adopté ce vœu.